

Saint-Brieuc, le 30 janvier 2022

à M. le Directeur académique des services
de l'Education nationale des Côtes-d'Armor
8 bis rue des Champs de Pies - B.P. 2369
22023 St Brieuc Cedex

Objet : « *Installation de l'instance partenariale de dialogue crise sanitaire* »

Monsieur le Directeur académique,

Par mail le 27 janvier, vous informez les fédérations syndicales représentées au Comité Technique Spécial Départemental, que « *le Premier ministre a souhaité, sans préjudice des compétences des instances de concertation formelles (CT et CHSCT), qu'un dialogue social dense soit mis en place pour partager de manière très régulière avec les partenaires sociaux sur la mise en œuvre des mesures de gestion de la crise sanitaire dans les écoles et établissements scolaires* ».

La FNEC FP-FO des Côtes-d'Armor ne participera pas à l' « *instance partenariale de dialogue* » que vous organiserez tous les 15 jours, à partir du 3 février 2022 à 8h30. Monsieur le Directeur académique, la FNEC FP-FO 22 ne viendra pas « *partager sur la mise en œuvre* » du renvoi de milliers d'élèves chez eux par manque de remplaçants, du e.replacement, des 33 fermetures de classe envisagées dans les écoles, des fermetures de 62 ETP dans les collèges et lycées au niveau académique, du recrutement de collègues comme contractuels et non en tant que fonctionnaires, des PIAL, du énième protocole sanitaire...

Encore une fois d'ailleurs, les instances représentatives sont méprisées : la FNEC FP-FO possède deux sièges au CTSD (la FSU 5, la CGT 1, l'UNSA 1 et la CFDT 1), et vous invitez chacune des organisations à désigner deux représentants. Cela n'est pas anodin : prenons par exemple le vote du vœu porté par FO au CTSD de rentrée (le recrutement massif et immédiat de personnels), il a obtenu 8 voix sur 10 (2 FO, 5 FSU, 1 CGT). Avec votre représentation revisitée, seuls 6 représentants sur 10 porteraient cette exigence.

Notre syndicat porte des revendications que vous connaissez, à commencer par celle du recrutement massif et immédiat de personnels depuis bientôt deux ans. Le ministre de l'Éducation nationale ignore ces revendications et abandonne l'École et ses personnels. Il est temps qu'il réponde. Il prétend nous associer à sa politique de destruction de l'École publique : nous le refusons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma parfaite considération.

Pour la FNEC FP-FO des Côtes-d'Armor
Le Secrétaire départemental
Stéphane MOTTIER

